

## **Le concours de jardins . . . Toute une histoire ! ( Par J.C. Pamelard)**

Tout a commencé au milieu des années 80, Jean-Pierre Cardi était Directeur du Lycée depuis peu. Lors d'une réunion destinée à préparer la journée 'portes ouvertes', il se désolait du peu de visiteurs les années précédentes (pourtant nous étions en ville à l'époque sur le site de l'ancienne maison familiale de La Martinette) et pensait qu'il fallait peut être un peu innover. . . . réflexion de chacun . . . à chaud !

J'annonce que j'ai peut être une idée. Il faut créer un évènement qui attire les gens. Visiter des locaux avec quelques expositions de travaux d'élèves, c'est peut être un peu juste. Voilà . . . nous avons l'habitude de faire connaître notre établissement en réalisant, chaque fois qu'on nous le demande, un jardin miniature tape à l'œil et sur la place de Romans on repère le lycée grâce à cela, la preuve on arrête pas de nous demander si nous réalisons pour des particuliers. Les élèves ont donc déjà réalisé ce type de travail ; cette fois demandons leur de ne plus réaliser avec le prof mais demandons leur de concourir entre eux pour obtenir 5 ou 6 mini jardins le jour de la porte ouverte. Ceci pourrait être l'évènement. Après quelques réflexions, quelques questions, l'idée était adoptée.

### **Acte 1. La mise en musique de l'idée . . . La matérialisation du projet.**

Le lieu : Nos terrains de travaux pratiques sont loin, à 3 km . . . aux Balmes. Il faut trouver un endroit sur place. Ce sera le terrain de sports (un terrain de handball goudronné) et les jardins seront construits sur du sable. Il sera nettoyé et rendu à son utilisation immédiatement après.

8 jardins réunis par 4 sur 2 côté, limités par des chevrons en bois et séparés par les allées qui resteront en goudron.

Le cahier des charges : Chaque groupe doit réaliser en 48h (jeudi et vendredi banalisés) un mini jardin de 40 m<sup>2</sup>, avec une bêche et une mini-pompe pour utiliser de l'eau, 20 m<sup>2</sup> de gazon en plaques, des pavés ou des dalles, des pierres à murets, une dizaine de sacs d'écorce de pin. Pour les végétaux, il doivent être en containers, nous demanderons donc à un pépiniériste de nous les prêter (ceux abîmés seront réglés par le lycée). Ils seront choisis par les groupes que nous emmènerons sur place un mercredi après-midi avec le car de l'établissement.

Le budget : Pour obtenir l'effet escompté il est indispensable de mettre les moyens. Le devis présenté est accepté car presque tout sera réutilisable.

Le jury : Il sera composé de professionnels pour faire le lien avec les paysagistes et les pépiniéristes mais également pour donner une valeur toute particulière au travail des élèves.

La première édition est un franc succès, ce concours est annoncé dans la presse et ce n'est plus quelques personnes qui viennent, mais la grande foule. Il est vrai que les élèves, très motivés se sont surpassés. Aussitôt terminés ces jardins sont démontés et tout ce qui peut être récupéré est évacué aux Balmes.

### **Acte 2. L'arrivée du contrôle continu puis du Bac Pro . . . Le projet inscrit dans le ruban pédagogique et faisant l'objet d'un contrôle certificatif.**

Les modules : Les projets font partie de formation des élèves et deviennent objectifs opérationnels des modules :

- M.P. 31 : Les jardins sont bâtis sur un thème et le groupe doit produire des documents graphiques.
- M.P. 32 : Le projet de jardin devra être accompagné des listings de matériel, de matériaux et de son devis.
- M.P. 36 : Les matériaux et les végétaux seront choisis en cohérence avec le thème.

Constructions et plantations seront réalisées suivant les règles de l'art.

Le cahier des charges : Chaque groupe bâtit un projet qui répond à un thème précis (au choix du groupe pour avoir une variété de jardins). Il constitue un dossier avec plans, quantitatif et devis. Cette réalisation doit être possible entre le jeudi matin et le samedi matin 10h (gestion des temps de travaux). Les végétaux : Pour que le choix des végétaux soit parfaitement réfléchi, chaque groupe se voit attribué un pépiniériste proche du Lycée avec lequel il pourra prendre le temps de choisir selon ses besoins. (c'est l'occasion d'un rapprochement fructueux du lycée avec cette profession qui avait grandement pris ses distances depuis que l'établissement s'était lancé dans la vente de sa production).

Chacun des jardins portera un titre qui sera choisi par le groupe et se rapportera à l'ambiance transmise par le jardin.

La présentation au jury le jour du concours devra développer oralement la conception en fonction du thème choisi.

Le jury : Il est constitué de professionnels afin que la note attribuée au jardin juge le parcours d'un apprentissage qui ne puisse pas être contesté et faire partie d'un contrôle certificatif. Le jury est présidée par la Présidente du Conseil d'Administration du lycée qui est une professionnelle. On y trouve la représentante de l'U.N.E.P., le Président de l'Union des pépiniéristes de la Drôme, quelques uns des pépiniéristes sollicités pour la fourniture de végétaux, le fournisseur de gazon en plaques, les maîtres de stage proches du lycée, le Président de l'association des anciens élèves.

Le contrôle certificatif : Pour être 'validé' par le jury Bac Pro, il doit répondre à la norme nationale, c'est-à-dire être inscrit dans le ruban pédagogique, couvrir un ou plusieurs objectifs (c'est bien le cas) et ne pas être uniquement une note de groupe (ici le bât blesse). La note individuelle est donc sanctionnée par un oral individuel où chaque élève doit présenter son propre dossier (une introduction présentant le choix du thème et le travail préparatoire, ses plans, ses quantitatifs, son devis, une conclusion en forme de bilan de chantier et un avis personnel.) et répondre aux questions posées par le prof suite à sa présentation. La note finale pour chaque élève est donc une péréquation entre la note du jury (groupe) et la note d'oral (individuelle)

Cette fois ci le projet prend toute son ampleur, les élèves sont particulièrement motivés et pas seulement sur 2 jours, plusieurs profs apportent leur contribution (histoire, socio, économie), et la profession voit le lycée sous un autre angle.

### **Acte 3. Le déménagement du Lycée sur le site de Loubat . . . Plus d'espaces pour le concours de jardin.**

La grande nouveauté, c'est que les jardins n'ont plus besoin d'être démontés aussitôt terminés et que la surface de chacun des projets peut être augmentée.

Dans un premier temps le concours garde sa forme initiale, mais avec une surface qui passe à 80 m2. Le temps imparti à la réalisation n'est plus de 2 jours, mais la semaine précédent la porte ouverte est banalisée pour la réalisation.

La demande de la direction est de réaliser des projets plus ambitieux et de les conserver afin de recouvrir les immenses surfaces non travaillées. C'est bien, c'est on ne peut plus logique, mais j'y ai toujours mis une condition 'si on investit dans de tels projets on doit pouvoir garantir leur entretien'. Je n'ai jamais eu cette garantie . . . je n'ai donc jamais cédé sur ce point !

### **Acte 4. L'appel aux sponsors . . . l'aménagement de grandes surfaces . . .**

Pour ces projets ambitieux, il fallait des moyens supplémentaires. On bénéficie une année des fonds structurels européens en utilisant le châtaignier qui fait l'objet d'une aide spécifique, on négocie avec des fournisseurs dont on utilisera des matériaux qui seront remarqués par des centaines de visiteurs, on associe les professionnels en leur demandant d'être tuteurs pour chacun des groupes. Pour cet acte 4 je n'étais plus au lycée, mais Joseph en parlera mieux que moi car il s'est beaucoup investi et a continué à porter le projet à bout de bras parce que lui aussi croit fortement que le concours de jardins poursuit le double objectif de motiver les élèves dans un temps fort de leur formation et qu'il est l'occasion de créer du lien entre le lycée et les différents acteurs de la filière.